

N°133

Septembre-Octobre 2024

Caen Handi info



Caen Handi Info**Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3

SANTÉ

p.3

VIE PROFESSIONNELLE

p.4

ALLOCATIONS

p.5

VIE SOCIALE

p.7

ASSOCIATIONS

SANTE

En direction des professionnels de santé qui accompagnent des personnes en situation de handicap, Coactis Santé publie sur HandiConnect.fr une nouvelle fiche-conseils sur les troubles psychotraumatiques. C'est une ressource permettant d'aider à repérer les signaux de psychotraumatisme qui peuvent être discrets et à orienter les patients, adultes ou enfants.

[Les violences faites aux personnes handicapées : les troubles psychotraumatiques - Fiches Conseils HandiConnect](#)

ENFANCE ET SCOLARITE

Élèves handicapés : la loi sur l'accompagnement des enfants avec TND est publiée

Une récente loi visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neuro-développement (TND) et à favoriser le répit des proches aidants a été publiée au Journal officiel.

Certaines mesures concernent la scolarité : présence, dans chaque établissement scolaire, de relais ou de référents pour l'accueil des enfants présentant un TND, afin d'améliorer leur inclusion en milieu scolaire ordinaire, renforcement de la formation des enseignants et des professionnels de l'accueil des mineurs, en matière d'accompagnement des enfants présentant un TND.

Autre évolution : les mesures nécessaires à la scolarisation des élèves handicapés peuvent désormais être prises pour la durée d'un cycle pédagogique.

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0271 du 16/11/2024](#)

VIE PROFESSIONNELLE

Emploi accompagné : répondre aux besoins des personnes autistes

La Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah) a soutenu une recherche sur les dispositifs d'emploi accompagné pour les personnes autistes en Île-de-France et en Pays de la Loire.

Les difficultés rencontrées par ce public pour trouver et conserver un emploi s'expliquent en grande partie par le manque de connaissances des employeurs sur l'autisme.

Cette recherche a abouti à la création d'une plateforme de formation gratuite, offrant des vidéos théoriques sur les caractéristiques des personnes autistes, les aménagements nécessaires, et des vidéos de bonnes pratiques basées sur des expériences de terrain. Cette plateforme est destinée aux référents, aux entreprises et aux personnes autistes et peut apporter des supports de formation pour les professionnels travaillant avec des personnes handicapées.

La recherche a également abouti à la création d'un dossier documentaire et d'une synthèse des freins et leviers à l'emploi accompagné des personnes autistes, regroupant les principales ressources existantes sur l'emploi et l'autisme, des vidéos théoriques et des retours d'expérience de terrain portant sur les besoins spécifiques et les aménagements nécessaires pour les personnes autistes.

[Etude des caractéristiques des dispositifs d'emploi accompagné suivant des personnes autistes \(firah.org\)](#)

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2023 : un taux d'emploi direct de 3,6 %

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) a récemment publié une étude sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) en 2023.

A cette date, 674 400 travailleurs handicapés sont employés dans les 112 300 entreprises assujetties à l'OETH. Cela représente 454 200 équivalents temps plein sur l'année, soit un taux d'emploi direct de 3,6 % (contre 3,5 % en 2022).

En tenant compte de la survalorisation des bénéficiaires de l'OETH âgés de 50 ans ou plus (qui, lorsqu'ils ont travaillé à 80 % toute l'année, sont comptés pour 1,2 ETP), le taux d'emploi direct atteint 4,7 %.

En 2023, les bénéficiaires de l'OETH en emploi direct représentent 84 % des effectifs attendus pour satisfaire l'obligation légale, soit 2 points de plus qu'en 2022. 31 % des entreprises remplissent intégralement leur obligation par l'emploi direct.

Le taux d'atteinte de l'obligation par l'emploi direct est nettement plus élevé dans les grandes entreprises et varie du simple au double selon les secteurs d'activité (par exemple, 3 % dans l'information et la communication, 3,6 % dans la construction, 5,5 % dans l'industrie, 6,1 % dans l'administration publique).

[L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2023](#)

ALLOCATIONS

L'AAH peut désormais se cumuler avec un revenu d'activité après 62 ans

Une récente instruction de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) expose les modalités de mise en place de la réforme permettant à certains bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) de poursuivre une activité au-delà de 62 ans et continuer à percevoir leur droit, sans obligation d'un dépôt de demande de retraite.

Les bénéficiaires de l'AAH nés à partir du 2 novembre 1962 justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % et atteignant 62 ans auront le choix de poursuivre une activité professionnelle tout en continuant à bénéficier de l'allocation, à compter du 1er décembre 2024.

L'instruction précise les catégories de personnes pouvant bénéficier de la mesure : il s'agit notamment des salariés, des bénéficiaires d'un contrat de soutien et d'aide par le travail (en Esat) et des stagiaires de la formation professionnelle.

Un contrôle d'effectivité sera effectué par la Caisse d'allocations familiales (Caf) tous les trois mois afin de vérifier la poursuite ou non de l'activité.

[Instruction CNAF 14 novembre 2024.pdf](#)

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées :

<https://caen.fr/lesprestationsauxpersonneshandicapees.pdf>

VIE SOCIALE

Depuis juin 2024, le **Dispositif de soutien à l'autodétermination (DSA)**, financé par l'Agence régionale de santé (ARS) est déployé en Normandie par l'association LADAPT Normandie, la Ligue Havraise et la Fondation Normandie Générations.

Ce dispositif gratuit propose aux personnes concernées par le handicap (personnes en situation de handicap et familles, proches) le soutien de facilitateurs de choix de vie : ils offrent aux personnes un espace de réflexion neutre pour mieux se connaître, réfléchir et construire leur projet de vie.

Contact : Tél : 06 12 09 03 79. Email : normandie.dsa@ladapt.net

La DREES publie une étude sur le nombre de personnes handicapées à domicile et les différentes approches du handicap

La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié récemment une étude intitulée « Le handicap, différentes approches pour une notion complexe. Premiers résultats de l'enquête Autonomie 2022 ».

Elaborée à partir du dispositif des enquêtes Autonomie (grand dispositif décennal d'enquêtes sur le handicap et la perte d'autonomie), elle apporte un éclairage sur le nombre de personnes en situation de handicap vivant à domicile en France en 2022 et détaille leurs limitations fonctionnelles et restrictions d'activité.

Le handicap peut trouver son origine dans les altérations de fonctions organiques ou dans des problèmes de santé invalidants. En France métropolitaine, 47 % des personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire déclarent en 2022 avoir au moins une altération de fonctions organiques importante, c'est-à-dire qui touche la motricité, la perception visuelle ou auditive, l'aptitude à parler, les fonctions métaboliques, ou encore qui affecte le fonctionnement du cerveau ou du psychisme. Les altérations les plus fréquentes concernent la fonction motrice (20 %), la gestion de l'humeur, des émotions ou des sentiments (17 %) et les fonctions métaboliques (16 %).

Trois approches peuvent être utilisées pour définir le handicap : être sévèrement limité, que ce soit d'un point de vue sensoriel, physique ou cognitif, être fortement restreint dans les actes essentiels du quotidien (se coucher et se lever, s'habiller, faire ses courses, manger et boire, se laver, etc.) ou avoir des restrictions importantes dans les activités que les autres font habituellement depuis au moins 6 mois.

Selon que l'on retienne l'approche la plus restrictive ou au moins une des trois, entre 4,6 et 16 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus sont handicapées.

https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/ER1317_0.pdf

LOISIRS ET CULTURE

Le cinéma LUX propose une séance Ciné Relax le samedi 30 novembre 2024 à 15h30 avec le film d'animation « Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau » (Durée : 1h25).

La séance Ciné Relax est une séance ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques au cinéma. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Pas de publicité, ni bandes annonce.

Tarif : 4,50€ pour tous avec ou sans handicap.

Réservation indispensable pour les groupes et les personnes en fauteuil roulant par email ou par téléphone.

Contact et réservation : Cinéma LUX : 6 avenue Sainte Thérèse, Caen. Tél : 02 31 82 29 87.

Email : caen@cinerelax.org. Site internet : Ciné Relax Caen

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, **les bibliothèques de Caen** organisent, **du 3 au 14 décembre 2024**, des manifestations autour du thème « **Le sport, le mouvement et le handicap** » avec des ateliers inclusifs, des rencontres, des jeux...

Mercredi 4 décembre : à la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

De 15h à 18h, jeux de société adaptés ;

De 15h à 17h : Initiation à la danse contemporaine inclusive avec Liz Faris, cie Ensuite en Corps.

à la bibliothèque de la Grâce-de-Dieu

De 15h à 16h : Rencontre avec Mourad Saadi, handisportif : « La différence n'empêche pas la compétence ».

Réservation au 02 14 37 29 82.

Jeudi 5 décembre : à la bibliothèque de Venois

De 9h30 à 11h30 : Initiation à la danse contemporaine inclusive avec Liz Faris, cie Ensuite en Corps.

Vendredi 6 décembre : à la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

De 18h à 20h : Conférence : Dyspraxie et autres dys, avec Vanessa Pain, orthophoniste, et Alice Chrétien, ergothérapeute, membres de Normandie Pédiatrie.

Samedi 7 décembre : à la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

De 10h30 à 11h : Spectacle de l'International Visual Théâtre (IVT) en langue des signes française (LSF) et en français adapté pour les tout-petits (à partir de 2 ans) ;

De 15h à 16h : Visite guidée, traduite en LSF, pour découvrir les services mis à disposition en cas de handicap visuel, auditif ou physique ;

De 15h à 18h : Initiation à l'escrime assis avec Valérie Florchinger, éducatrice sportive ;

De 16h à 17h : Spectacle de l'International Visual Théâtre (IVT) en LSF et en français, pour les enfants à partir de 5 ans.

Mercredi 11 décembre : à la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

De 15h à 18h : Bibliothèque vivante « Le sport, le handicap et moi » : Rencontres individuelles, de 30 minutes maximum avec des sportifs en situation de handicap et des professionnels du sport adapté ou du handisport.

De 15h à 18h : Initiation au showdown, sport de raquettes où tout se joue à l'oreille (à partir de 10 ans).

Samedi 14 décembre : à la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

De 15h à 18h : Initiation au showdown, sport de raquettes où tout se joue à l'oreille (à partir de 10 ans).

Contact : Tél : 02 31 30 47 00 ou par email : bibliocaen.accueil@caenlamer.fr

Pour les réservations en groupe : Mathilde Besnard. Tél : 02 14 37 28 56.

Email : m.besnard@caenlamer.fr

La Comédie de Caen propose en audiodescription un spectacle jeunesse « 4,7% de liberté » **le mardi 3 décembre 2024 à 19h** au Théâtre d'Hérouville, pour le public en situation de handicap visuel.

[4,7 % de liberté – Comédie de Caen](#)

La Comédie de Caen organise une répétition de la comédie musicale « Picnic » ouverte aux professionnels du secteur médico-social **le mercredi 6 décembre 2024 à 17h**, au Théâtre des Cordes à Caen. Ce spectacle d'Émilie Horcholle et de Bruno Romy est interprété par une troupe de 17 comédiens amateurs en situation de handicap psychique, moteur ou sensoriel et sera joué du 4 au 6 juin 2025 à Caen.

Contact et réservations : Comédie de Caen, Alice de Gouville, chargée de production
Tél : 06 61 20 51 23. Email : alice.de.gouville@comediecaen.fr

ASSOCIATIONS

Les associations Ferme Culturelle du Bessin et À Vue de Truffe organisent une nouvelle édition des Dîners dans le Noir, **le samedi 30 novembre 2024, de 20h à 22h**, 39 Chemin de Varentbert à Esquay-sur-Seulles

Cette soirée sera l'occasion de sensibiliser au handicap visuel et à la création culinaire.

L'accueil et le service seront assurés par des adultes malvoyants.

Sur réservation uniquement. Tarifs : 40 ou 38 euros

<https://www.fcb.varentbert.com/diner-dans-le-noir2>

L'association V-Low permet un déplacement à **vélocoque et vélobus électriques**, matériels habilités à rouler sur voies cyclables, couverts pour des déplacements en toute saison, sur Caen et son agglomération.

Ces vélos innovants et éco-responsables peuvent s'adresser aux personnes en situation de handicap, aux seniors, aux aidants, afin de favoriser l'inclusion sociale et relationnelle, de bénéficier d'un mode de transport agréable et sécurisé et d'anticiper la perte d'autonomie.

Les déplacements peuvent se faire du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h, et à la demande les dimanches et jours fériés. Prévenir minimum 48h à l'avance.

Contact : V-Low. Tél : 07 68 64 11 86. Email : v-lowasso.caen@outlook.com

Instagram : vlow.asso

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61562721965787>

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Faire Face (n°792- Juillet/Août 2024)

Dossier sport : Soyez de la partie

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Eglise ou Bernières